

► TRAVAILLER EN LOCAL AVEUGLE EST NOCIF

Parce que nous pensons que cette question n'est pas une fatalité, la CGT avance de nouvelles propositions concrètes concernant les agents travaillant en local aveugle.

■ Les conséquences sur la santé du manque de lumière naturelle :

Rappelons d'abord que c'est grâce aux rayons ultra-violet du soleil que l'organisme peut synthétiser la vitamine D. Celle-ci permet le bon fonctionnement du système immunitaire, d'un certain nombre de glandes endocrines comme la thyroïde et favorise la fixation du calcium sur nos os. Sa carence provoque des phénomènes de fatigue, des états dépressifs, des problèmes de sommeil, la baisse des défenses immunitaires, des douleurs musculaires, augmente le risque de fracture... pour ne parler que des effets les plus courants.

■ Que faire pour les centaines d'agents travaillant en local aveugle ?

La CGT BnF avance un plan d'action en deux temps.

① Il s'agit d'abord d'obtenir :

- que le nombre de jours de congés compensatoires liés aux locaux aveugles passe de 2 à 4 jours
- que soient créés de nouveaux espaces de pause éclairés par le jour et se situant, autant que possible, à proximité des locaux aveugles où travaillent les personnels

② La CGT BnF propose ensuite à long terme :

- que la BnF respecte enfin les articles R4213-2 et 3 du Code du travail, ou en d'autre terme, qu'un maximum d'activités, et en particulier le travail de conservation, soient implantées dans des zones éclairées par la lumière naturelle et que ces nouveaux locaux soient en cohérence avec la géographie des magasins. **Cela nécessite évidemment une réflexion globale sur la répartition des locaux et sur l'organisation du travail. D'ores et déjà une des pistes de réflexion de l'administration est de libérer un étage de magasin dans les tours pour y affecter des espaces de travail comme c'est déjà le cas en T3N18.**

>>> CÔTÉ DIRECTION, ÇA S'ACTIVE ENFIN !

Depuis la signature du protocole de fin de grève de juillet 2016 qui comporte un volet relatif aux conditions de travail des magasiniers, les choses avancent enfin.

Le questionnaire envoyé cet automne à tous les agents travaillant en local aveugle et élaboré après consultation des syndicats est un premier pas.

La CGT sera extrêmement vigilante aux suites concrètes données à cette démarche.

>>> QUESTIONNAIRE, LES CHIFFRES MARQUANTS :

Ce questionnaire envoyé cet automne par la direction a été un franc succès : 332 réponses.

- 41% et 52% des personnes ayant répondu ne sont pas satisfaites de leurs « conditions matérielles » de travail et s'inquiètent pour « leur santé ».
- Les problèmes principaux sont :
 - l'environnement sonore à 53%
 - la lumière à 58%
 - la température à 61%
 - l'absence de lieux de repos et de convivialité à 70%
 - le matériel à 78% (pour la DCO)
- Par ailleurs, les agents soulignent de façon massive le manque d'écoute (65%) et de consultation (69%) de la part de l'administration à leur égard.